



Vous êtes
5 millions !



**Vous êtes
concernés :**

Salariés comptables, salariés en cabinets d'avocats, salariés en études notariales, commissaires de justice, huissiers...

Salariés des TPE comptables, juridiques et notariaux : même combat !

1 Équilibre de la charge de travail

La CFTC plaide pour une meilleure gestion de la charge de travail pour les salariés des domaines comptables, juridique et notariaux. Trop souvent, vous êtes submergés par des heures excessives.

Nous demandons des politiques de travail équilibrées et des limites claires sur l'amplitude horaire garantissant ainsi des conditions de travail saines et durables.

2 Partage équitable de la valeur

La CFTC appelle à un partage plus équitable de la valeur au sein de vos professions. Les salariés sont les acteurs principaux de la création de valeur, mais souvent, celle-ci est inégalement distribuée.

Nous réclamons pour vous une juste rémunération de votre expertise !

3 Formation sur les nouveaux outils numériques

La CFTC insiste sur la nécessité d'une formation continue sur les nouveaux outils numériques, y compris l'intelligence artificielle. L'évolution rapide de la technologie exige une adaptation constante, et vous devez être armés pour utiliser efficacement ces nouveaux outils.

Nous demandons donc des programmes de formation accessibles et adaptés, afin de tirer pleinement parti du potentiel des technologies émergentes.

En unissant nos voix, en tant que professionnels des métiers comptables, juridiques et notariaux, nous aspirons à transformer nos professions pour les rendre plus équilibrées, justes et préparées pour l'avenir numérique !